

Extrait d'acte de décès

Demande de remboursement d'un timbre électronique pour un passeport

Téléservice

Mis à jour le 22 septembre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le montant du remboursement sera crédité sur le compte attaché à la carte bancaire ayant servi lors de l'achat.

- <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/remboursement/remboursement.jsp> - Ministère chargé de l'intérieur



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr